

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 09206
Numéro SIREN : 828 999 383
Nom ou dénomination : 26 BOULEVARD CARNOT

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2020 sous le numéro de dépôt 50703

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 03-06-2020

N° DE DEPOT : 2020R050703

N° GESTION : 2017B09206

N° SIREN : 828999383

DENOMINATION : 26 BOULEVARD CARNOT

ADRESSE : 111 rue de Longchamp 75116 Paris

DATE D'ACTE : 10-04-2017

TYPE D'ACTE : Décision(s) de l'associé unique

NATURE D'ACTE : Changement de commissaire aux comptes titulaire et suppléant

26 BOULEVARD CARNOT
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 euros
Siège social : 111, rue de Longchamp – 75116 Paris
828 999 383 R.C.S. Paris
(La « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 10 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept
Le 10 avril,
À 9 heures,
Au siège social,

BRIDGE INVEST, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 111, rue de Longchamp – 75116 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro unique d'identification 828 014 514, représentée par son Directeur Général, la société Bridge Advisory Sàrl, société de droit luxembourgeois dont le siège social est situé 10A, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg, identifiée au Registre du commerce de Luxembourg sous le numéro B187335, elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Charles MEMOUNE ;

Détenant 1.000 actions de la Société, soit l'intégralité du capital social et des droits de vote (ci-après l'« Associé Unique »),

A adopté, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la Société, les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- *Prise d'acte de la démission du cabinet COFACOM de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la Société et nomination de Monsieur Alain GARDINI en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société, en remplacement du commissaire aux comptes titulaire démissionnaire ;*
- *Prise d'acte de la démission de Madame Charlotte QUERRET de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant de la Société et nomination de Monsieur Guillaume de MAILLE en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la Société, en remplacement du commissaire aux comptes suppléant démissionnaire ; et*
- *Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.*

PREMIERE DECISION

Prise d'acte de la démission du cabinet COFACOM de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la Société et nomination de Monsieur Alain GARDINI en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société, en remplacement du commissaire aux comptes titulaire démissionnaire

L'Associé Unique, connaissance prise notamment de la lettre de démission du cabinet COFACOM de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la Société,

- **prend acte de la démission du cabinet COFACOM de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la Société, à compter du 10 avril 2017 ; et**

- **décide** de nommer, en remplacement du commissaire aux comptes titulaire démissionnaire et pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

Monsieur Alain GARDINI

Domicilié 1 bis, rue du Capitaine Charton – 94210 La Varenne Saint-Hilaire
Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes de la Commission Régionale des
Commissaires aux Comptes de Paris

Monsieur Alain GARDINI, commissaire aux comptes, a fait savoir par avance qu'il acceptait sa désignation et que rien ne s'opposait à cette acceptation.

DEUXIEME DECISION

Prise d'acte de la démission de Madame Charlotte QUERRET de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant de la Société et nomination de Monsieur Guillaume de MAILLE en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la Société, en remplacement du commissaire aux comptes suppléant démissionnaire

L'Associé Unique, connaissance prise notamment de la lettre de démission de Madame Charlotte QUERRET de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant de la Société,

- **prend acte** de la démission de Madame Charlotte QUERRET de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant de la Société, à compter du 10 avril 2017 ; et
- **décide** de nommer, en remplacement du commissaire aux comptes suppléant démissionnaire et pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

Monsieur Guillaume de MAILLE

Domicilié 21 avenue Raymond Marcelin – 56450 Theix Noyal
Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes de la Commission Régionale des
Commissaires aux Comptes de Rennes

Monsieur Guillaume de MAILLE, commissaire aux comptes, a fait savoir par avance qu'il acceptait sa désignation et que rien ne s'opposait à cette acceptation.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique de la Société.


BRIDGE INVEST

Représentée par Monsieur Charles MEMOUNE, dûment habilité